

# Alerte : le passe sanitaire va être prolongé !



Seuls les policiers et les gendarmes sont habilités au contrôle d'identité.

Photo d'illustration. © Maxppp - Franck KOBİ

Malgré les sous-entendus récents du dictateur Macron vers un possible allègement du passe sanitaire dans certaines régions, deux indices récents nous avaient alerté quant à sa prolongation bien au-delà du 15 novembre 2021.

Le secrétaire d'État au Tourisme, Jean-Baptiste Lemoyne, a annoncé vendredi, sur Public Sénat, réfléchir à son élargissement aux stations de ski, pour accéder aux télécabines et aux télésièges.

« Tout vaut mieux que la fermeture. On le voit, le passe sanitaire a permis aux activités de rester ouvertes. Je pense que les acteurs de la montagne française étaient volontaires pour éventuellement mettre en place le passe sanitaire, mais tout ça dépend aussi du législateur, et de la situation sanitaire qui sera la nôtre».

« Aujourd'hui, on a une vaccination qui touche très largement les publics de plus de douze ans, 85% de la cible vaccinable l'est, et le cas échéant, on a appris que le passe sanitaire pouvait aussi permettre de fréquenter des lieux en toute sécurité (...) si les boîtes de nuit ont rouvert cet été, je ne

comprendrais pas que nos télécabines ne puissent pas rouvrir».

Plusieurs solutions seraient à l'étude: un contrôle aux guichets de vente des forfaits, ou dans les hôtels et les clubs, à l'arrivée des vacanciers. Alors que les professionnels de la montagne enregistrent leurs premières réservations pour l'hiver prochain, une réunion est prévue entre Jean-Baptiste Lemoyne et des représentants des acteurs de la montagne, à cette fin... En pleine saison, les stations de ski françaises emploient environ 120.000 personnes. Recrutant déjà des saisonniers, il leur faut savoir au plus vite si leur personnel doit être muni d'un passe sanitaire, donc vacciné.

La saison de ski démarrant avec les vacances de Noël, comme il était à craindre, tout laisse à penser que ce passe de la honte va perdurer fort longtemps...

Corroborant indirectement les dires de Lemoyne, sur francinfo, Emmanuelle Wargon, ministre ébouriffée, de la Transition écologique, après quelques minutes d'autosatisfaction gouvernementale sur l'admirable gestion de la crise, s'est exprimée, avec désinvolture, quant au passe sanitaire: «on s'est tous habitués et ce n'est pas gênant dans la vie quotidienne». Surtout, pour les privilégiés qui n'ont pas à le faire vérifier six fois par jour ou qui en ont un faux-vrai...

Il était évident que pour obliger les Français à subir une troisième ou quatrième dose de génothérapie, à faire «vacciner» leurs enfants, Macron et ses mafieux allaient les contraindre à une vie sous la tyrannie du QR code...

Et voilà que l'on apprend qu'un projet de loi en ce sens sera présenté le 13 octobre en Conseil des ministres et débattu au Parlement dans les semaines suivantes. Castel s'est déjà entretenu de ce sujet avec la présidente de la Commission des lois de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, et il recevra le 20 septembre le président du Sénat...

L'on peut faire une totale confiance aux parlementaires

collabos, ayant voté avec un unanimité enthousiaste, le 12 juillet 2021, la loi scélérate élargissant le passe dit sanitaire, pour voter sa prolongation. Exceptés Philippot, Dupont-Aignan et Asselineau, l'on ne peut compter davantage sur les candidats à la présidentielle pour s'élever avec virulence contre cette nouvelle privation de liberté.

« Libertés, libertés chéries » n'est que le slogan de campagne de Marine Le Pen...

Résistons et continuons le combat!

**Daphné Rigobert**

<https://www.youtube.com/watch?v=fT4RH1R3t5k>